COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 26 septembre 2025

Facturation électronique : la CMA Auvergne-Rhône-Alpes aux côtés des artisans pour franchir cette étape obligatoire

Dès septembre 2026, toutes les entreprises assujetties à la TVA devront émettre et recevoir leurs factures sous forme électronique. Pour les artisans, le passage à la facture électronique signifie de nouvelles obligations administratives mais aussi l'opportunité de simplifier leur gestion quotidienne : réduction des délais de paiement, automatisation de la saisie, diminution des erreurs, meilleure traçabilité comptable… À condition d'anticiper et de s'équiper des bons outils, cette réforme peut devenir un véritable levier d'efficacité et de compétitivité. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes se mobilise pour informer et accompagner les artisans dans ce changement incontournable.

Des webinaires pour tout comprendre sur la facturation électronique

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la Fédération Auvergne Rhône-Alpes du Crédit Agricole et l'Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes, organise une série de webinaires gratuits intitulée « *Tout comprendre sur la facturation électronique* » afin de découvrir les enjeux de la réforme, ce qui change pour les activités entre professionnels et celles qui vendent directement aux particuliers ainsi que l'impact pour les TPE et micro-entreprises. Ces webinaires ont lieu de 12h à 13h30 les :

- Mercredi 3 décembre 2025
- Lundi 2 février 2026
- Lundi 6 avril 2026
- Mercredi 3 juin 2026

Inscriptions au premier webinaire

Contact presse :

Camille MAINDON
04 72 43 51 64
camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes est une communauté de 241 000 entreprises artisanales, 315 000 salariés et 21 600 apprentis.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit cœur des territoires, dans 24 agences avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 600 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des solutions fiables pour passer sereinement à la facture électronique

Le Crédit Agricole propose aux artisans la solution Kolecto, une plateforme de facturation électronique conçue pour simplifier le quotidien des TPE et PME. Cet outil, pré-agréé par l'État en tant que Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP), permet de créer, envoyer et recevoir des factures conformes, de centraliser les documents dans un tableau de bord unique et d'automatiser les relances, tout en assurant une liaison directe avec les plateformes agréées par l'administration.

De son côté, l'Ordre des Experts-Comptables met à disposition des entreprises des guides pratiques et des fiches métiers, dont certaines spécifiquement dédiées à l'artisanat, afin de clarifier les obligations et les bénéfices de la réforme. Une plateforme gratuite est également proposée pour accompagner les petites structures dans leur mise en conformité.

À propos de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

L'Artisanat est une communauté de 241 000 entreprises artisanales, 315 000 salariés et 21 600 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes. La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit cœur des territoires, dans 24 points d'accueil avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 600 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.

À propos de la Fédération Auvergne Rhône-Alpes du Crédit Agricole

5 Caisses Régionales pour une région - Centre-Est, Centre France, Des Savoie, Loire Haute-Loire et Sud Rhône Alpes. Avec ses 1 000 agences et ses 11 000 collaborateurs répartis sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Crédit Agricole s'appuie sur ses valeurs de responsabilité, solidarité et de proximité pour accompagner ses clients afin de leur offrir le meilleur service. En conseillant et en soutenant les projets de nos artisans, nous illustrons notre volonté d'agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.

À propos de l'Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes

L'Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes est une institution professionnelle qui représente plus de 2700 experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Rattaché au Conseil National de l'Ordre, le Conseil Régional a notamment pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, le développement et la défense de la profession des experts-comptables. Il veille au respect de la déontologie professionnelle, contrôle la qualité des cabinets et accompagne les experts-comptables dans le règlement des litiges.

Contact presse :

Camille MAINDON
04 72 43 51 64
camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes est une communauté de 241 000 entreprises artisanales, 315 000 salariés et 21 600 apprentis.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit cœur des territoires, dans 24 agences avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 600 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.